

Création d'un collectif multi-partenarial 'Élevage à l'herbe et maintien des prairies'



Création d'un collectif multi-partenarial 'Élevage à l'herbe et maintien des prairies'

Création d'un collectif multi-partenarial 'Élevage à l'herbe et maintien des prairies' dans un contexte de changement climatique et pour préserver la ressource en eau

Ce collectif rassemble **11 partenaires**, parmi lesquels le projet du Parc naturel régional Astarac comme chef de file.

Cette démarche a permis la labellisation en Aire Agricole de résilience Climatique (AARC) du département du Gers avec une zone de priorisation sur le territoire du projet de PNR. Elle a également permis de mobiliser des financements pour des actions destinées aux acteurs de la filière élevage à l'herbe, en particulier pour renforcer l'aval de la filière.

L'objectif : développer la valeur ajoutée de la filière élevage à l'herbe et ainsi renforcer les systèmes d'élevage essentiels pour la qualité de la mosaïque paysagère et de la ressource en eau

Exemple d'actions : renforcement de la prospection pour des débouchés viande, mise en place d'un observatoire économique des prix, renforcement de l'approvisionnement viande dans la restauration collective, développement de nouvelles filières, communication, ...

Démarrage à l'automne 2025